Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SAH » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 19 octobre 2018

A partir du 03 décembre 2018,

- Les **57 144 473** actions anciennes de la société « SAH » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

Code Mnémonique : SAH82Code ISIN : TN0007610090

• Groupe de Cotation : 32

- Les **3 174 692** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour dix-huit (18) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.